

N° 8

PROCÈS-VERBAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 1949

PRIÈRES.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que Leurs Honneurs ont passé le bill suivant, auquel ils demandent l'agrément de la Chambre:

Bill n° 4 (D du Sénat) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel".

M. Gibson (*Hamilton-Ouest*), membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau,—Copie de règlement établi par l'arrêté en conseil C.P. 4046, approuvé le 17 août 1949, en vertu des dispositions de la Loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs, chapitre 16, Statuts du Canada de 1932-1933.

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau,—Copies des arrêtés en conseil adoptés en vertu des dispositions de la Loi des élections fédérales, 1938, chapitre 46, article 60, des Statuts du Canada de 1938, comme suit:

Arrêté en conseil C.P. 2139, approuvé le 28 avril 1949: modifiant le tarif des honoraires, etc., à payer et à allouer aux officiers d'élection et autres personnes employées dans la tenue d'une élection générale.

Arrêté en conseil C.P. 1155, approuvé le 15 mars 1949: tarif des honoraires à payer et à allouer aux officiers rapporteurs et autres personnes employées lors de la tenue d'un vote sous le régime de la Loi de tempérance.

M. Belzile, adjoint parlementaire au ministre des Finances, dépose sur le bureau,—Rapport sur le fonctionnement de la loi de la pension du service civil pour l'année financière terminée le 31 mars 1949. Statuts du Canada de 1947, chapitre 54, article 14.